LOUVAIN

Les nombreux touristes qui chaque année rendent visite à l'ancienne capitale du Brabant peuvent se classer en deux catégories bien distinctes.

Dans la première est le voyageur qui descendant du train, se trouve un peu ahuri parce qu'il est obligé de s'engager sous un tunnel et de remonter une quinzaine de marches.

Du temps qu'il vivait à Louvain tout cela était plus facile et plus primitif, on entrait de plein pied dans les trains, on traversait les rails et si ce nouveau système offre plus de sécurité, l'ancien était sûrement beaucoup plus commode.

En quittant la gare, il enfile directement la rue de la Station, jette un regard narquois sur la statue de Sylvain Vandeweyer, membre du gouvernement provisoire, inaugurée le 1er septembre 1876 et peinturlurée par quelques copains de l'*Alma mater*, la nuit du 19 au 20 février 1879. Notre visiteur est un ancien étudiant de l'Université de Louvain, il se rappelle cette belle et spirituelle farce, les noms des joyeux camarades qui commirent ce haut méfait contre l'administration communale revivent dans sa mémoire ; il revoit ces compagnons, il est initié au secret de leurs noms qui ne furent jamais révélés.

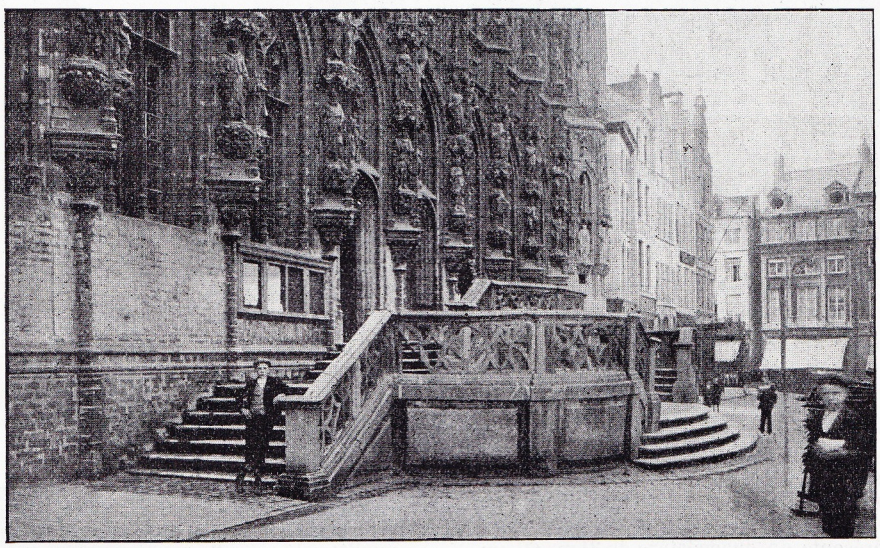

Louvain. — Escalier d'honneur de l'Hôtel de ville.

A part quelques nouvelles constructions qui ont été érigées rue de la Station, notre vieil universitaire n'y voit rien de changé, sauf que la statue de Juste-Lipse par Jourdain, inaugurée à l'occasion du 75e anniversaire de l'Université catholique, le 9 mai 1909, attire son attention et réveille en sa mémoire cette page illustre de l'ancienne Université.

Il semble indifférent, il marche, il avance de plus en plus dans cette interminable rue droite de mille mètres de longueur et de seize de largeur. Et cependant il songe à Louvain, dans son for intérieur, il revoit la ville qui fut le riant poème de sa jeunesse, il revit les chères années d'autrefois, joyeuses et pleines, légères et pourtant fructueuses: elles ont fui comme le brouillard sur la mer et cependant ce souvenir le relève, le réconforte et le rajeunit.

A Louvain il goûta la première liberté, c'est l'écolier envolé des bancs du collège qui se sent abandonné à soi, c'est le seuil de la vie, c'est son premier travail, son premier effort, son premier et légitime orgueil.

Laissons ce visiteur, il retournera souvent à Louvain, il y retrouve ses vingt ans, ses illusions, sa témérité, sa bonne humeur, il se remémore le refrain :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours!...

Dans la seconde catégorie se trouve le visiteur qui, attiré par les beautés architecturales de la bonne ville de Louvain, laquelle fut pendant plusieurs siècles la capitale du Brabant, vient y admirer l'hôtel de ville, la collégiale, les halles, etc.

Lui aussi suit la longue artère, tirée au cordeau, dénommée rue de la Station, et avance vers la Grand'Place.

L'illusion de ceux qui conçurent ce plan était qu'en faisant déboucher cette grande et longue rue devant l'hôtel de ville, on allait faire mieux apprécier les beautés du célèbre monument. Pour réaliser ce projet, approuvé par tout le monde, on sacrifia un édifice remarquable, l'ancienne Maison des Brasseurs (1). Le résultat fut loin d'être heureux : « L'hôtel de ville de Louvain, dit fort judicieusement M. Henri Beyaert, est incontestablement, dans son genre, un des plus beaux monuments de notre pays. Il est évident, continue ce grand artiste, que l'architecte qui l'a créé et qui a fait preuve d'un talent hors ligne, en a disposé tous les éléments pour la place qu'il occupe; il est fait à l'échelle de la distance perspective à laquelle il se trouve, ou, pour mieux dire, à laquelle il se trouvait. On ne voyait pas de loin ce bijou artistique; on débouchait sur la place où il est construit, tout à fait à l'improviste, et son aspect impressionnait vivement. »

« Aujourd'hui l'on aperçoit l'hôtel de ville, dit encore M. Beyaert, à une distance telle qu'il est impossible de distinguer ce qui en fait le principal mérite; et quand on arrive à la distance convenable, il n'y a plus aucune surprise, il ne reste plus qu'une espèce de lassitude de la vue. C'est déplorable ! On peut dire que ce splendide monument est victime de la ligne droite. »

La Grand'Place, jadis appelée *Atrium Sancti Petri*, ou Parvis de Saint-Pierre, parce qu'une partie appartenait à l'église de ce nom et servait aux enterrements, reçut dans la suite le nom de Marché Saint-Pierre et enfin la dénomination de Grand'Place.

Trois monuments en style ogival ornaient jadis la Grand'Place de Louvain.

La Table Ronde, l'hôtel de ville et la collégiale Saint-Pierre

La Table Ronde formait un quadrilatère isolé sur trois de ses faces. La façade principale présentait trois rangs de fenêtres, au nombre de douze à chaque étage, à l'exception du rez-de-chaussée, où il n'y en avait que neuf, à cause des portes d'entrée, auxquelles on montait par des perrons à palier. Les fenêtres et les portes du rez-de-chaussée étaient cintrées et surmontées chacune d'un arc surbaissé, retombant sur des colonnettes engagées. Les fenêtres du premier étage étaient également cintrées et celles de l'étage supérieur de forme carrée. Des niches, couvertes de dais à jour et garnies de statues de saints, parmi lesquelles on remarquait celles de la Sainte Vierge, de saint Michel, de saint Georges, de saint Sébastien et de saint Christophe, remplissaient l'espace qui séparait chaque couple de fenêtres des étages et garnissaient les angles de cette partie de l'édifice. Entre les croisées de l'étage supérieur se trouvaient des écussons armoriés. Une balustrade crénelée et découpée à jour longeait le toit, qui était percé d'un grand nombre de lucarnes galbées. Deux cheminées de forte dimensions, couronnées de créneaux, surmontaient ce toit et donnaient à l'ensemble un aspect très pittoresque. Les côtés latéraux, qui étaient de la même ordonnance que celle de la façade principale, se terminaient en pignons décorés de pinacles (2).

L'ancienne Table Ronde fut démolie en 1818 et remplacée en 1840 par le bâtiment uniforme et de mauvais goût qui sert actuellement de salle de réunion à la société de l'académie de musique.

L'hôtel de ville, avec ses élancements de tourelles et ses floraisons de dais et de statuettes, comme une arborescence colossale, et la prodigieuse complication de ses feuillages, l'enchevêtrement de ses guirlandes, la multiplicité fourmillante de ses statues et de ses motifs décoratifs, constitue le chef-d'œuvre de l'architecte Mathieu de Layens. Il conçut l'idée aussi originale que grandiose de faire de la façade un livre ouvert à tous, aux

(1) Van Evén, *Louvain dans le passé et dans le présent*, 1895.
(2) Van Evén, *loc. cit*,

ignorants comme aux savants, en reproduisant en relief, sur les socles des niches, les scènes les plus intéressantes de l'ancien et du nouveau Testament.

La première pierre de cet édifice, qui devait immortaliser le nom de son auteur, fut posée le jeudi après Pâques de l'année

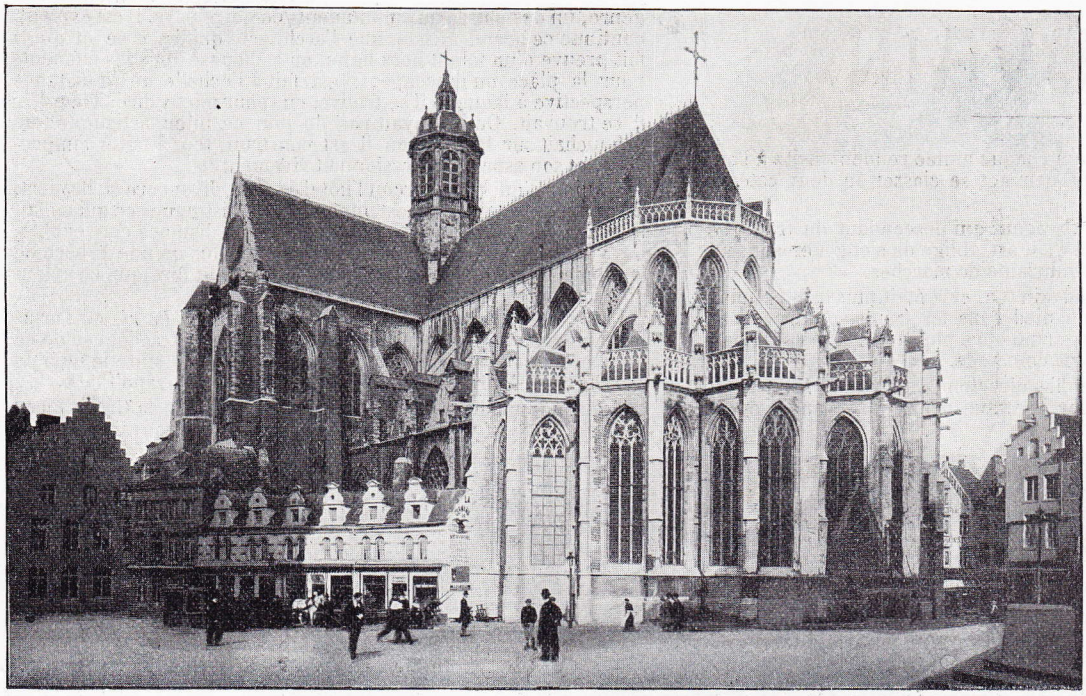

Louvain. — L'église Saint-Pierre.

1448 (29 mars) par Gautier de Nethene, lieutenant du premier bourgmestre.

Cependant l'administration communale désireuse de construire le palais communal de ses propres fonds, n'y consacra que l'argent qu'elle était en mesure d'économiser chaque année et voilà pourquoi les travaux avancèrent si lentement, quoique sans interruption. Le rez-de-chaussée fut achevé en 1449, le premier étage en 1452 et l'édifice terminé en 1459, sous la direction de celui qui en avait conçu le plan primitif.

L'édifice municipal présente un quadrilatère de 34 m. 60 cm. de longueur sur 12 m. 72 cm. de largeur. Il est isolé sur trois de ses faces. Du sol à la balustrade, il présente une élévation de 22 m. 34 cm.

De l'autre côté de la place, la collégiale de Saint-Pierre oppose à ce palais, symbole des fières revendications populaires, l'image des indestructibles attachements des Louvanistes à la religion de leurs ancêtres.

Elle fut construite à l'époque la plus brillante de l'architecture ogivale, d'après les plans d'un architecte nommé Sulpice Van Vorst, originaire de Diest, connu à Louvain sous le nom de « Meester Plissis van Diest ».

On connaît fort peu de la vie de cet artiste et la perte des registres paroissiaux a caché à jamais la date exacte du commencement des travaux.

Une première église Saint-Pierre fut construite par Lambert le Barbu et dotée d'un chapitre qui comptait bientôt dix-huit chanoines, mais ce temple devint la proie des flammes et fut remplacé par l'édifice dont Van Vorst conçut le plan; il n'eut pas la joie d'assister à l'achèvement de son œuvre, qui fut continuée par son fils Eustache.

Bâtie en forme de croix latine, en style ogival fleuri, la collégiale Saint-Pierre était conçue d'après le plan primitif avec une voûte surmontée de cinq flèches, dont la plus grande aurait eu une élévation de 535 pieds. Mais les fondements furent jugés insuffisamment solides pour ce faix énorme.

Un grand nombre de chapelles garnissent les bas-côtés, avec une profusion d'œuvres d'art et de chefs-d'œuvre.

De la Grand'Place, jadis ornée des trois joyaux de l'art gothique que nous venons de décrire et où nous admirons encore l'hôtel de ville et la collégiale Saint-Pierre, partent neuf rues. — Ce sont les rues de Bruxelles, de Malines, de Diest, de la Station, de Tirlemont, du Chêne, de la Librairie, de Namur et la rue Courte.

A la demande du duc de Brabant, Jean IV, Louvain fut dotée d'une université par une bulle du pape Martin V, en date du 9 décembre 1425.

Depuis cette époque, Louvain fut un foyer des sciences et des arts, d'où la conséquence que les monuments civils et religieux y abondent, qu'il est impossible au visiteur de traverser une rue, sans que des vestiges de l'ancienne gloire et de la splendeur des autres siècles fixent son attention.

Parmi les monuments religieux, citons d'abord ce coin charmant qui s'appelle le grand béguinage, un quartier reculé, percé de rues étroites au bord desquelles s'alignent de petites maisons basses en briques, précédées de jardins et décorées de statuettes de saintes et de saints avec une église commencée en 1305, en style ogival secondaire de 60 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur. Le temple est divisé en trois nefs par douze colonnes cylindriques d'une élégance remarquable.

L'église Saint-Michel, rue de Namur, a été construite par les membres de la Compagnie de Jésus, d'après les plans d'un confrère, Guillaume Hesius.

C'est incontestablement la plus belle façade en style Rubens que possède la Belgique; elle affecte dans son ensemble la forme d'un autel; on l'appelle l'autel à l'extérieur de l'église : « Den auter buiten de kerk ».

L'intérieur de l'église est vraiment imposant et elle a le privilège bien rare d'être décorée d'un ameublement en rapport avec son architecture.

Sous la République, l'église Saint-Michel fut enlevée au culte et convertie en temple de la loi.

Vers l'extrémité de la rue de Namur se dresse une remarquable construction en style ogival tertiaire, l'église Saint-Quentin. Vue du boulevard, elle présente un ensemble charmant. L'intérieur, divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes cylindriques, est d'un aspect agréable. L'édifice a une longueur totale de 44m20 et une largeur de 16m50.

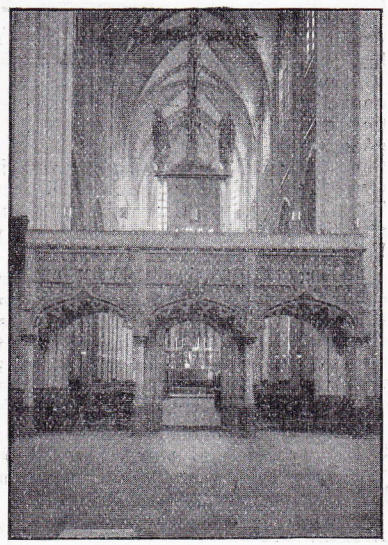

Louvain. — Jubé de l'église Saint-Pierre.

L'élévation de la grande nef est de 16m70 et celle des bas-côtés de 8m15. L'architecte a fait preuve d'une grande hardiesse en élevant le centre de l'édifice à une pareille hauteur et en donnant aux bas-côtés assez de solidité et de largeur pour résister à la pression des voûtes.

L'église Saint-Jacques, à la place de ce nom et à l'extrémité de la rue de Bruxelles, révèle un ensemble appartenant à des époques

diverses ; le style roman s'y mêle au style ogival ; on y découvre des traces de l'architecture du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Au milieu des importantes modifications qui y furent effectuées, l'édifice représente l'aspect d'une croix latine ; son vaisseau est partagé en trois nefs, par deux rangs de colonnes cylindriques.

Louvain. — L'église Saint-Jacques.

La superficie intérieure est de 1,071 mètres carrés ; sa longueur totale est de 50 mètres, sa largeur de 20m36.

L'attention du visiteur s'y fixe sur un tabernacle qui « compte parmi les merveilles de l'art ogival en Belgique » *(Commission royale des Monuments)*.

Près cette église, dans un joli square, se trouve la statue du Père Damien (Joseph de Veuster), l'apôtre des lépreux.

Ce monument, qui consiste en un groupe en bronze coulé, d'après le modèle de Constantin Meunier, a été érigé par souscription nationale et fut inauguré le 16 décembre 1894.

Le temple de l'ancienne abbaye noble de Sainte-Gertrude, actuellement église paroissiale, appartient à des époques différentes. Les plus anciennes parties sont du XVI^e^ siècle, les autres sont du XV^e^ et de la seconde moitié du XVI^e^.

Elle forme un vaisseau partagé en trois nefs par des colonnes cylindriques et terminé par un très beau chœur. Tout l'édifice est d'une construction fort simple. Le chœur et deux chapelles sont voûtés, les autres parties sont plafonnées.

La tour fut bâtie vers 1430, sous la prélature de Gautier Moelgaert, c'est un édifice de forme carrée, sans ornementation, mais d'un aspect imposant, une flèche en pierre de taille, de forme octogone, entièrement découpée à jour, couronne la tour.

Cette flèche est réellement étonnante par la hardiesse de sa conception, par la grâce de ses proportions, par l'élégance et la finesse de ses découpures.

On considère, avec raison, l'église Sainte-Gertrude comme l'une des plus belles constructions religieuses de ce genre élevées en Belgique au XV^e^ siècle.

Je serais assurément incomplet si je ne touchais pas un mot des stalles de Sainte-Gertrude.

Peu d'œuvres d'art en Belgique jouissent d'une plus grande célébrité. Tous les jours, artistes, archéologues, curieux affluent pour admirer ces splendides boiseries. Ce sont indubitablement les plus belles du XVI^e^ siècle que possède le pays.

Elles furent commandées en 1540 par le prélat de Sainte-Gertrude, Pierre Was, au menuisier ornemaniste bruxellois Mathieu de Waeyer.

Les stalles de Sainte-Gertrude, entièrement exécutées en bois de chêne, se composent de deux boiseries, qui s'étalent le long des murailles du chœur ; l'impression qui s'en dégage est d'une poésie éblouissante. Le spectateur est comme sous l'empire d'un charme : il croit voir, réalisé sous ses yeux, le rêve magnifique d'un génie épris d'idéal.

La plus récente paroisse de Louvain comme érection (1802), mais aussi la plus étendue, est celle de Saint-Joseph ; lors de la formation, en 1802, elle avait pour église la « chapelle de N.-D. des Fièvres », qui était une propriété particulière ; mais bientôt cet oratoire ne suffisait plus aux nécessités nouvelles, et la construction d'une église paroissiale s'imposait. La fabrique d'église prit l'initiative d'élever cette église et confia, en 1853, à Edouard Lavergne, architecte de la ville de Louvain, les soins d'en dresser les plans ; un arrêté royal du 28 septembre 1854 approuva ces plans, et le 20 août 1871 eut lieu l'inauguration solennelle de l'église.

Située sur un des plateaux les plus élevés de la ville, l'église Saint-Joseph est un monument de style ogival, d'un aspect à la fois imposant et agréable. L'église est construite en briques de la localité, avec façade en pierres de taille de Gobertange.

La disposition générale accuse la croix latine ; le chœur, en abside pentagonale, est cantonné de quatre chapelles, dont deux font face aux bas-côtés.

Les autels sont l'œuvre de divers artistes : les frères Goyers, François Vermeylen, Kockerols, etc. Les tableaux et les stations du chemin de la croix sont du peintre limbourgeois Godefroid Guffens.

La façade principale est inachevée, le tronçon de la tour actuelle ne s'élève qu'à 32 mètres, tandis que, d'après le projet de Lavergne, cette partie de l'édifice devrait atteindre une hauteur de 69 mètres.

Il serait intéressant d'initier le lecteur à l'histoire et souvent aux légendes des différentes et nombreuses chapelles de Louvain : de Roselberg, de N.-D. de Louvain, de la Bienheureuse Marguerite de Louvain, de Sainte-Barbe, de Sainte-Marguerite, de Sainte-Catherine, de Saint-Antoine, etc. Mais nous sortirions du cadre nécessairement restreint qui nous est imposé.

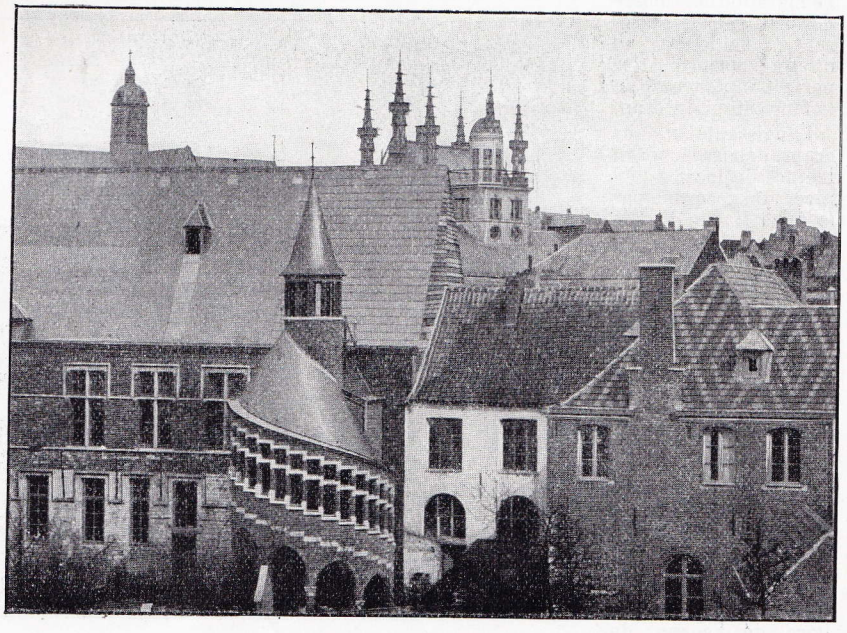

Louvain. — Gilde des Métiers.

Nous dirons quelques mots des monuments civils de l'ancienne capitale brabançonne.

Louvain est avant tout une ville universitaire. L'époque de la

formation de l'Université remonte au temps mémorable où brillait l'aurore entre la nuit du moyen âge et le jour des temps modernes.

Louvain avait traversé des poussées de révoltes et de troubles, les drapiers se soulevèrent à la voix du tribun Coutereel, surtout

Louvain. — Monument Remy.

en 1379, quand le peuple précipita sur les épées et les pertuisanes tendues d'en bas, les patriciens qui s'étaient enfermés dans l'hôtel de ville. Les conséquences de ce carnage furent la décapitation des chefs du mouvement, ordonnée par le duc Wenceslas, et l'émigration de la masse des artisans, qui passèrent en Angleterre, où ils transportèrent les perfectionnements de la fabrication du drap.

La puissante halle aux draps, délaissée, servit bientôt de local à l'Université, accordée par le pape Martin V, à la demande de Jean IV, duc de Brabant :

« L'Université de Louvain, dit Edmond Poullet, dans son *Histoire politique nationale*, constituait une personne morale brabançonne, ayant le caractère de corps ecclésiastique et jouissant de tous les droits constitutionnels des corporations du duché. Dès le XV^e^ siècle, des fondations généreuses firent naître dans son sein les quatre pédagogies du Porc, du Faucon, du Château et du Lys, et cinq collèges moins importants. Au XVI^e^ siècle, de nouveaux bienfaiteurs créèrent dix-neuf autres collèges; au XVII^e^ siècle, treize; au XVIII^e^ siècle, un. »

Les halles sont remplies de souvenirs : A l'époque de la prospérité de l'industrie des draps, elles étaient le centre d'une grande activité. Après la ruine de cette industrie, l'édifice devint le séjour des muses. Il a servi de sanctuaire à toutes les idées qui ont fondé la gloire scientifique de la nation.

Deux énormes escaliers, à paliers et à rampes en pierres bleues, placés dans la salle des pas-perdus de la halle, conduisent à l'étage. On y arrive dans la salle des Portraits, dans la salle des Promotions et dans la bibliothèque, le vaste arsenal de cette grande institution, où plus de cent mille volumes s'alignent sur les rayons ; elle possède mille manuscrits, une riche collection d'incunables, un trésor de livres d'une rareté avérée.

Les Halles se trouvèrent bientôt trop exiguës pour servir d'auditoire aux facultés et aux écoles spéciales.

Aussi le besoin de nouveaux instituts se fit-il sentir et c'est ainsi qu'actuellement, dans tous les coins de la ville, nous rencontrons des établissements servant à l'enseignement supérieur.

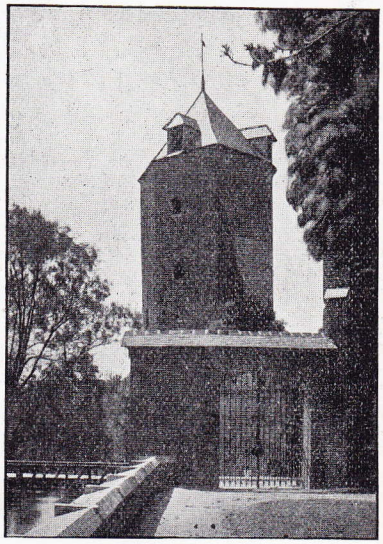

Louvain. — Tour Jansenius.

Nous trouvons dans la rue des Récollets, l'Institut Rega, la pédagogie Juste-Lipse, les Ecoles supérieures d'agriculture et de brasserie, l'amphithéâtre, nommé Institut Vésale, et le Jardin botanique ; dans la rue de Bruxelles, l'hôpital Saint-Pierre ; marché aux Pommes-de-terre, l'Institut de Bactériologie ; rue du Canal, l'Institut Carnoi de Cytologie; rue de Namur, les Halles, les collèges du Saint-Esprit, du Roi et des Prémontrés, le séminaire américain et le nouvel Institut de chimie, dit d'Arenberg; place du Peuple, le Collège du Pape, et rue Saint-Michel les écoles spéciales ; rue de Tirlemont, l'Institut philosophique, et rue Vésale, le séminaire Léon XIII et la Maternité.

Depuis 1834-1909, sept recteurs magnifiques se succédèrent à la tête de l'Université ; tous ont leur page noble, laborieuse, glorieuse, dans les annales de l'*Alma Mater* :

de Ram, 1834-1865
Laforet, 1865-1872
Namèche, 1872-1881
Pieraerts, 1881-1887;
Abbeloos, 1887-1898;
Hebbelynck, 1898-1909;
Ladeuze, nommé en 1909.

Outre les bâtiments universitaires, Louvain possède encore plusieurs autres édifices qui méritent d'être cités :

Le théâtre, dans la rue de la Station ; le collège de la Sainte-Trinité, l'institut des frères de la Doctrine chrétienne, l'asile de nuit, l'hospice Remi, la cour Saint-François, où l'escalier monumental est un chef-d'œuvre d'architecture de notre membre d'honneur, M. le ministre Helleputte, etc., etc.

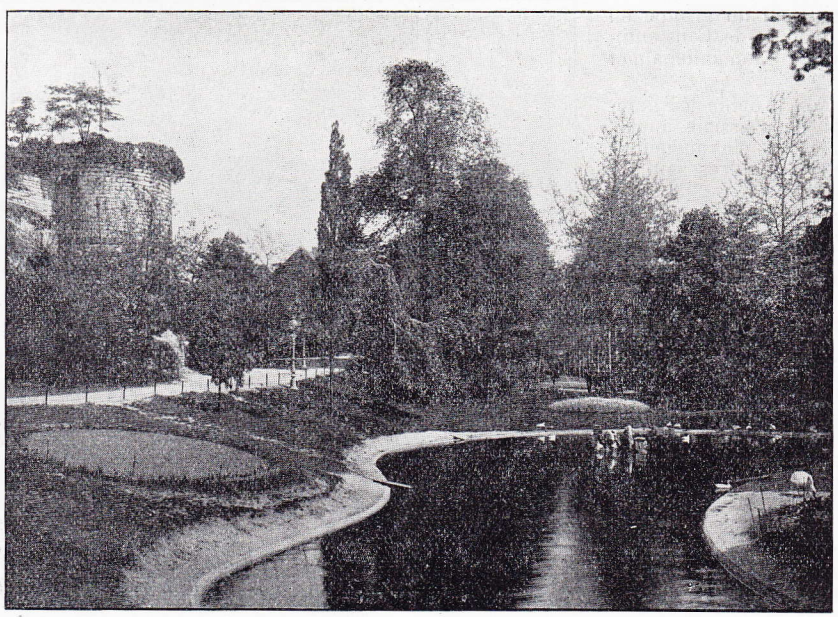

Louvain. — Le Parc et les anciens remparts.

Beaucoup ont entendu parler des sept phénomènes qui rendaient autrefois célèbre la bonne ville de Louvain, peu assurément les connaissent.

Je termine en donnant ces sept merveilles :

1° La porte Saint-Michel, où les vivants passent sous les morts,

c'est-à-dire ceux qui traversaient la porte passaient sous les morts enterrés à l'église Saint-Michel;

2° La porte de Tervueren, où les hommes marchent sous les racines des arbres, à cause de quelques ormes qui croissaient au-dessus de l'arcade de cette porte;

3° L'église Saint-Michel : la façade de cette église affecte, dans son ensemble, la forme d'un autel; on l'appelle l'« autel à l'extérieur de l'église »;

4° La cloche Saint-Jacques, qui pend à l'extérieur de la tour et dont on dit : « la cloche à l'extérieur de la tour »;

5° La tour de Sainte-Gertrude, qu'on nomme « la tour sans clous », parce qu'elle n'est pas couverte d'ardoises; on n'y employa pas de clous;

6° Le couvent des carmélites déchaussés, où la tour est plus basse que l'église. C'était une petite flèche en charpente qui surmontait la sacristie et qui ne s'élevait pas aussi haut que la crête du toit du temple;

7° Rue Craenendonck (Dyle). Lorsque la ci-devant écluse de Sainte-Gertrude était fermée, l'eau de la Dyle coulait contre courant, ce qui était considéré comme l'une des sept merveilles de Louvain.

Ces quelques notes sur Louvain rappelleront aux anciens étudiants de l'*Alma Mater* le début de leur carrière, le printemps où tout se voit en rose, où la vie apparaît comme un charmant chemin parsemé de fleurs et où on connaît encore la franche amitié inspirée par un cœur de vingt ans.

Les lecteurs qui n'ont pas passé leur jeunesse à Louvain trouveront dans cette monographie des renseignements qui leur permettront une visite complète de l'ancienne capitale du Brabant.

LOUIS OOMS.

Réunion des délégués de la province de Namur

Le 8 mai dernier s'est tenue à Namur une réunion de tous les délégués de la province, convoqués par le délégué provincial, M. Lecocq, membre du conseil général du T. C. B. Assistance nombreuse et choisie et qui a démontré le réel succès obtenu par l'heureuse initiative de notre collègue.

Etaient présents : MM. Lecocq, Jacob, Halloy, Jacminot, délégués de Namur; Remy, délégué de Dinant; Osselet, de Ciney; Mouze, de Heer-Agimont; Rase, de Sommière; Lamotte, d'Hermeton-s/Meuse; Nick, de Beauraing; Fery, de Rochefort; Jacquet, de Fosses; le vicomte de Beaudignies, de Natoye; Sterpin, de Spy; Blavier, de Vezin; Balthazar, d'Andenne; Winant, d'Auvelais; Jottart, de Leignon; Looten, de Ham-s/Sambre; Mangin, de Walcourt; Charmanne, d'Yves-Gomezée; Lepoutre, de Gembloux; Petitjean, d'Eghezée; Trifoy, de Saint-Gérard; Nollet, de Bouvignes.

MM. Dubois et Van Meerbeeck représentaient le Conseil d'administration. M. Dethy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, assistait à la séance. MM. Baudart, d'Yvoir, et Dutilleux, d'Hamois, ont été empêchés au dernier moment.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à la séance : MM. Gilliard, Mareschal, de Marneffe, Duchâteau, notaire; Delogne, Brisbois, Dom, Leplang, Marsigny, Furnémont, Delhaye, Kaisin, Pécheux, H. Duchâteau, Purnode, le baron Vanderstraeten, Tillieux, Parlier, Dumont, Tonglet, Masuy.

N'ont pas répondu : MM. Duchâteau (Beauraing), Saint-Mont, Lecouturier, Leroy, Delvosal, de Rosée, Adam, Lottin, Degive, Laurent, Desseille, Seghin et de Barré.

M. Lecocq souhaite la bienvenue aux délégués et les engage à travailler sans relâche pour la prospérité de l'Association. Il passe en revue les différents faits intéressant le T. C. B. et concernant particulièrement la province, et termine en rendant hommage à M. Genart, inspecteur général des Ponts et Chaussées, et à M. Dethy, ingénieur en chef de la province, pour les améliorations qu'ils ont apportées dans le réseau des routes de l'Etat.

M. Dubois remercie M. Lecocq de son excellente initiative et on passe ensuite au 2° de l'ordre du jour : propagande.

M. Mouze expose que la propagande n'est pas aisée le long de la frontière, par suite de l'existence de clubs démocratiques qui, moyennant une cotisation minime, délivrent à tout venant des cartes de passage à la frontière. Il voudrait que le T. C. B. mît à la disposition de ses délégués-frontière des cartes en blanc. M. Dubois fait remarquer que cette pratique ne serait pas tolérée par l'administration des douanes. Il signale aussi, à une demande de M. Mouze, concernant le régime de réciprocité avec la France, qu'il y a une distinction très nette entre ce permis de circulation, mesure fiscale, et l'entrée du vélo en franchise, mesure douanière. Finalement, l'assemblée adopte à l'unanimité le vœu exprimé par M. Mouze de voir le T. C. B. intervenir auprès du T. C. F. aux fins d'obtenir la suppression du permis de circulation.

A la demande de MM. Jacquet, Mangin et Sterpin, il est répondu qu'il n'est pas possible, à cause de la besogne qui écrase actuellement le personnel du T. C. B., de leur fournir la liste des membres de leur région. Il sera satisfait à ce désir lorsque la situation sera redevenue normale.

A la demande de M. Lecocq, le T. C. B. fera des démarches pour obtenir pour ses membres des réductions dans les attractions installées à l'Exposition de Bruxelles.

On en arrive au troisième objet de l'ordre du jour : M. Lecocq remet à chaque délégué la liste des poteaux de sa région, afin de les examiner et de les faire repeindre dans le mois, s'il y a lieu.

M. Lecocq annonce qu'il passera l'inspection des poteaux de la province vers la mi-juin. Plusieurs délégués demandent des poteaux.

A la suite des observations de M. Mangin et de la réponse de M. Van Meerbeeck concernant certains retards dans le placement des poteaux, il est décidé que les délégués s'adresseront dorénavant à M. Lecocq, qui interviendra directement au T. C. B.

On passe ensuite au quatrième objet à l'ordre du jour : M. Mouze présente certaines observations au sujet de la route de Givet à Hermeton (partie française et belge) et du chemin d'accès à la station de Heer-Agimont. Il signale aussi l'état absolument défectueux des passages à niveau à la Chaumière (Petit Doische), ainsi que celui de la ligne de Chimay entre Petit Doische et Doische.

M. Lecocq demande à M. Dethy de faire réparer plusieurs routes : Toute la traversée d'Anseremme, la route de Namur à Dinant (modifier le tournant entre Rivière et Rouillon, pavement à Rouillon et à Hun). Veiller à ce que les rails de raccordement sur la route de Samson à Andenne soient de niveau avec la route.

M. Balthazar demande où en est l'affaire de la gare des vicinaux à Andenne. Il est décidé qu'une nouvelle réclamation sera adressée au ministre pour faire transférer cette gare sur le chemin de halage.

Le vicomte de Beaudignies réclame au sujet du mauvais état de la route de Ciney à Andenne (provinciale) et de la route de Dinant à Huy (Etat). Il est décidé que toutes ces réclamations seront adressées à M. Dethy.

M. Dethy annonce qu'il fera un examen sérieux et donnera satisfaction s'il y a lieu. Le vicomte de Beaudignies réclame contre certains cantonniers qui ne nettoient pas les fossés, et M. Dethy lui répond que cela dépend des entrepreneurs de routes. M. Jacquet réclame contre le mauvais état du pavé de Fosses.

M. Remy appuie le rapport de M. Mouze au sujet du mauvais état de la route se rendant à la gare de Heer-Agimont (bureau de douanes).

M. Delogne, par lettre, proteste contre le mauvais état de tous les chemins communaux en règle générale et notamment ceux de la commune de Chairrière.

MM. Brisbois et Tonglet, également par écrit, signalent, le premier, le mauvais état de la route Dinant-Rouillon dans la traverse de Bièvre; le second, l'état déplorable de la route de Huy à Dinant, depuis Matagne-Haillot jusque Ohey.

Abordant le 5° de l'ordre du jour, l'assemblée décide de nommer des délégués dans certaines localités importantes de la province. M. Lecocq s'entendra à ce sujet avec M. Dubois.

Quelques paroles dures sont prononcées à l'égard des délégués qui n'ont pas daigné répondre à la circulaire de notre ami Lecocq.

M. Lecocq rappelle aux délégués l'excursion qu'il organise sur la Meuse française le 5 juin prochain. A la date de l'assemblée, quelques places étaient encore disponibles.

A la demande de M. Lecocq, il est décidé que les délégués pourront obtenir l'insertion au *Bulletin officiel* de brefs communiqués relatifs à leurs intérêts régionaux.

Après quelques observations concernant la reconnaissance du T. C. B. d'utilité publique, M. Lecocq lève la séance, non sans avoir, une fois encore, remercié les délégués d'être venus si nombreux.

Un excellent déjeuner, offert par le T. C. B., a ensuite réuni les assistants dans la salle de l'Hôtel du Lion d'Or, local de la section namuroise du T. C. B. Plusieurs toasts ont été portés, notamment par MM. Mangin, Lecocq, Van Meerbeeck, Osselet et d'autres. Inutile de dire que tous ces toasts ont été chaleureusement applaudis.

Un télégramme a été envoyé au Roi, notre président d'honneur, et Sa Majesté a bien voulu remercier les délégués de la province de Namur pour les sentiments qu'ils avaient exprimés dans leur message.

X.

16e année. — N° 10 (226) Bulletin officiel bimensuel 30 mai 1910

TOURING CLUB DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ROYALE

Cotisation annuelle de sociétaire : 3 francs
Les dames sont admises

Envoi gratuit de l'*Annuaire*, du *Manuel du touriste*, du *Manuel de conversation*, du *Catalogue de la bibliothèque* et, deux fois par mois, du *Bulletin officiel illustré*.

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION . . . . . 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE . . . . . 7 fr. 50 » 10 »

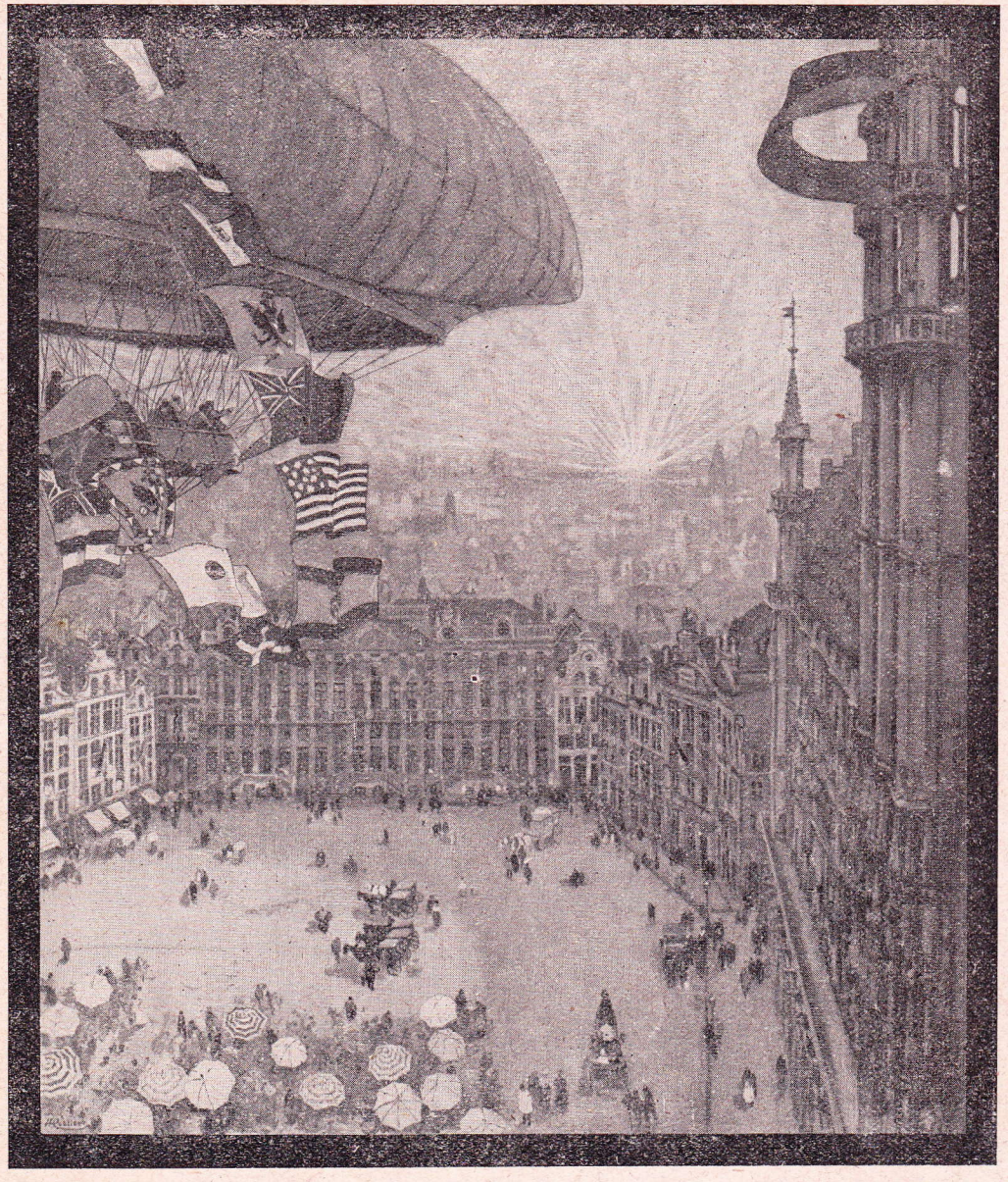

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB :

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION . . . . . 15 francs au lieu de 20 francs
— A BRUXELLES-KERMESSE . . . . . 7 fr. 50 » 10 »

Exposition Universelle = et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910

Tirage : 59,000 exemplaires